



Dossier p. 16

Droits des femmes :
la Ville et les habitants se mobilisent !

// **Cœurs de ville, cœurs de métropole**, la concertation se poursuit dans les quartiers sud **p. 5**

// La clinique Belledonne ouvre le **premier centre de l'endométriose de l'Isère** **p. 9**



dossier

// Droits des femmes : la Ville et les habitants se mobilisent !



actualités

- 4 // Gymnase Voltaire, dédié au sport et à la vie associative
- 5 // La concertation se poursuit dans les quartiers sud
- 6 // Une piste cyclable bidirectionnelle rue Massenet
- 7 // Convention citoyenne pour le climat : entamer le débat à l'échelle communale
- 8 // Parc Jo Blanchon, de la verdure qui rafraîchit
- 9 // Un centre de l'endométrieose à la clinique Belledonne
- 10-11 // Retour sur le Conseil municipal du 18 janvier



portrait

// Mathilde Nemer Engagée pour le climat

13 // en mouvement



culturelle

- 22 // *Peut-être Nadia...*
- 23 // Barbara Navi : peindre *Ce talisman du monde*

en vues

26 // Dans les pas du Hip-hop never stop festival



active

// Sur les tatamis de l'ESSM judo - Léa Vilardo, une judoka passionnée

28 // expression politique



Dans les rues de Grenoble, les manifestants sont nombreux et déterminés pour affirmer leur refus d'une réforme des retraites injuste et inutile.

“
L'injustice de ce projet de loi apparaît d'autant plus forte que nous avons toutes et tous la même impression : ce sont encore aux mêmes que l'on demande des sacrifices et des efforts.
 ”

Après cinq manifestations d'ampleur, le gouvernement persiste à ne pas entendre le rejet de sa réforme des retraites. Comment regardez-vous cette mobilisation sociale ?

David Queiros : Le rejet est puissant dans l'opinion et se confirme naturellement dans la rue. Les travailleurs et les travailleuses ont bien compris qu'ils étaient face à un nouveau recul social qui les affecterait tous. Dans les petites communes comme dans les agglomérations, on se mobilise calmement mais avec détermination. Dans les cortèges,

Retrouvez aussi l'actualité en vidéo sur ville de Saint-Martin-d'Hères







Recul de l'âge de la retraite : le rejet massif d'un projet de loi injuste !

à Grenoble comme ailleurs, la diversité des personnes mobilisées est frappante : elles sont de tout âge, et bien des métiers sont représentés, du public comme du privé.

Au cœur de cette dynamique, il faut saluer l'union syndicale qui a su montrer et expliquer à quel point le recul de l'âge de la retraite était inutile. L'injustice de ce projet de loi apparaît d'autant plus forte que nous avons toutes et tous la même impression : ce sont encore aux mêmes que l'on demande des sacrifices et des efforts.

Le gouvernement pourrait agir pour l'égalité salariale entre les femmes et les hommes : cela rapporterait 6 milliards. Il pourrait cesser d'exonérer de cotisations sociales les dividendes et les revenus financiers : ce sont 80 milliards qu'ont reçu les actionnaires en 2022. Des solutions existent, ainsi que nous l'avons exprimé dans la motion prise par le Conseil municipal la veille de la première journée de mobilisation... au gouvernement de les entendre !

Les débats ont démontré que les femmes seraient en particulier impactées par cette

réforme. En ce mois de mars où est traditionnellement mise en avant la bataille pour les droits des femmes et l'égalité, n'est-ce pas un terrible signal qui est envoyé ?

David Queiros : À l'égard des femmes, le projet du gouvernement est inique sur le fond et d'une grande mauvaise foi sur la forme. Début janvier, Madame Schiappa indique que le texte « *ne va pas désavantager les femmes* »... Jusqu'à ce qu'un ministre concède finalement qu'elles seraient « *un peu pénalisées* ».

Toute la communication du gouvernement a alors volé en éclats : avec ce recul, les femmes bénéficieront en effet encore moins du dispositif carrière longue qui avantage les hommes ; de même, ce sont surtout les femmes, et les plus précarisées d'entre elles, qui devront aller jusqu'à 67 ans pour disposer d'une retraite à taux plein.

Comment apparaît crédible sur cet enjeu majeur quand on produit des lois qui entérinent et accroissent les inégalités ? En revenant avec la retraite à 60 ans, là, nous agirions concrètement et vraiment pour plus d'égalité entre les femmes et les hommes.

À Saint-Martin-d'Hères, comment allez-vous vous mobiliser pour la journée du 8 mars ?

David Queiros : L'engagement pour l'égalité entre les femmes et les hommes ne se résume pas, dans notre commune, à une mobilisation d'une journée. C'est toute l'année que nous menons des actions sur les enjeux de santé, d'accès aux droits, d'accueil des victimes ou encore sur la place des femmes dans l'espace public. La journée du 8 mars sera l'occasion de rappeler ce qui est fait dans les nombreuses manifestations qui se dérouleront à Saint-Martin-d'Hères.

Ce numéro de *SMH ma ville* mettra à l'honneur les femmes dans notre commune, à travers plusieurs initiatives portées par des femmes elles-mêmes, par la municipalité, par des acteurs associatifs ou par des professionnels. Par exemple, sera présentée la création à la clinique Belledonne d'un centre spécifique pour le traitement de l'endométriose, une maladie qui affecte 10 % des femmes. Leur permettre de trouver près de chez elles une réponse à leurs difficultés, c'est cela agir globalement et réellement.

Gymnase Voltaire

Dédié au sport et à la vie associative



Ad'Ap

FRANCK CLET

Adjoint aux sports



« Allier la performance sportive à travers un revêtement du sol permettant une grande protection des articulations et celui de la vie associative, avec une salle également capable d'accueillir des manifestations extra-sportives est l'une des réussites de ce projet dont nous sommes fiers. La rénovation et l'extension menées par la Ville ont permis d'assurer la pérennité de l'un des plus vieux gymnases de la commune et, une fois de plus, de promouvoir la pratique sportive et associative de proximité chère à notre collectivité. C'est une offre supplémentaire en termes d'attractivité du quartier et de la ville. » //

Entièrement rénové, le gymnase Voltaire a été inauguré le 14 janvier en présence des représentants de la Région, du Département et du monde associatif et sportif. Structurant pour le quartier, l'équipement dédié au sport et à la vie associative tourne à plein régime !

« **C**e gymnase entièrement rénové, structurant pour le quartier, aménagé afin d'accueillir des manifestations associatives et affichant désormais des performances énergétiques, thermiques et acoustiques optimisées, reflète bien notre volonté d'entretenir et de moderniser nos équipements municipaux. Cette opération s'inscrit également dans le programme de rénovation urbaine du quartier politique de la ville (QPV) Renaudie-Champberton-La Plaine qui comporte un important pro-

gramme de rénovation de l'habitat et des espaces publics » a souligné le maire, David Queiros.

L'opération, d'un montant total de 2,8 millions d'euros TTC, avec un financement conséquent de la Région et du Département, aura nécessité un peu plus d'un an de travaux (janvier 2020-mars 2021). Mais c'est un tout autre équipement que les utilisateurs ont retrouvé. Et ils sont nombreux à l'investir chaque jour pour s'adonner à la pratique sportive : enfants des écoles de proximité, dans le cadre scolaire et périscolaire, enfants et adultes de l'École municipale des sports, collégiens, licenciés des clubs de basket et de handball. Autant dire que le lieu tourne à plein régime !

amplifiée) ainsi que la création d'une cuisine aménagée donnant sur la salle dont le revêtement de sol a été conçu pour être foulé autant par des baskets que par des chaussures de ville !

Un équipement performant et accessible

L'extension du gymnase (160 m²) afin d'accueillir les locaux de stockage a permis de dégager l'espace dédié à la pratique sportive et aux manifestations associatives. L'isolation thermique de l'enveloppe du bâti, l'optimisation du système de chauffage – pour rappel, le bâtiment est raccordé au chauffage urbain –, l'installation d'un système de traitement de l'air garantissent un meilleur confort des usagers dans un équipement rendu énergétiquement performant et entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite, conformément à l'Agenda programmé d'accessibilité (Ad'Ap). // NP

Une double vocation

Donner à cet équipement construit en 1963 une double vocation, sportive et associative, était l'un des objectifs de la réhabilitation. D'où l'effort porté sur le traitement acoustique (hors musique



Le maire, David Queiros, entouré (de g. à d.) des élus Françoise Gerbier (Département), Michelle Veyret, 1^{re} adjointe au maire, Sandrine Martin-Grand (vice-présidente du Département) et Sandrine Chaix-Ferrete (vice-présidente de la Région).

JÉRÔME RUBES

Adjoint à la vie associative



« L'ouverture du gymnase à l'ensemble des associations pour l'organisation de festivités telles que les lotos, repas et spectacles répond à un réel besoin. C'est leur permettre de disposer d'un grand espace adapté et doté d'une cuisine pour se retrouver autour d'initiatives conviviales, fédératrices et génératrices d'autofinancement. » //

Cœurs de ville, cœurs de métropole

La concertation entre en phase 2

La réunion publique du 12 janvier est venue clore la première phase de concertation autour du volet Cœurs de ville, cœurs de métropole du projet Quartiers sud. Un temps intermédiaire pour revenir sur le diagnostic et entrevoir les premières esquisses des futurs aménagements.



Réunion publique du 12 janvier, autour du diagnostic de la première phase de concertation et de l'avancée du projet.

© NP

gnerait à être végétalisé, à donner « plus de place aux mobilités actives » (vélos, piétons) en les sécurisant, en créant de nouvelles pistes cyclables reliées aux réseaux, à disposer « de davantage de bancs, d'espaces de détente et de convivialité », à redynamiser l'offre commerciale en confortant les pôles présents et en développant le marché de la place Paul Éluard. La nécessité de créer des aménagements afin de réduire la vitesse automobile est également un élément partagé, tout comme celle d'apaiser certains croisements.

Des premières pistes de travail

Au regard de ces éléments, des premières pistes d'aménagement ont été proposées. Des "invariants" qui visent à apporter de l'unité à l'échelle du quartier, à "marquer et signaler" les équipements publics et à créer des continuités écologiques reliées aux espaces végéta-

lisés existants. "Apaiser" est également un élément fort des premières projections, avec l'idée de passer "de la route à la rue" en réduisant l'emprise de la chaussée.

Dans un esprit de maillage des voiries entre elles, l'avenue Marcel Cachin et les rues transversales pourraient être restructurées par un apport de végétation (alignement d'arbres...) et un revêtement de sol définissant clairement les différents usages (piétons, cycles, circulation automobile, stationnement). Le sens de circulation de certaines rues pourrait aussi être revu. À noter que le projet prendra en considération l'auto-pont et le futur écoquartier porté par la Ville, situés de part et d'autre de l'avenue Marcel Cachin.

Les grandes lignes du projet Cœurs de ville, cœurs de métropole se dessinent... Elles sont mises en débat auprès des habitants tout au long du mois de mars. // NP

Piloté par Grenoble-Alpes Métropole en étroite collaboration avec la Ville, le projet Cœurs de ville, cœurs de métropole englobe l'avenue Marcel Cachin, le secteur de la place Paul Éluard, les rues Frédéric Chopin, George Sand et Émile Zola. Un large périmètre représentant 2 000 mètres linéaires et 4,56 hectares. La réunion publique de mi-janvier faisait suite au premier cycle de concertation, mené de septembre à décembre 2022, au cours duquel près de 170 personnes se sont exprimées.

Un constat global partagé

Côté diagnostic, les habitants pointent un quartier « qui vit bien », mais qui ga-

LA CONCERTATION SE POURSUIT

Judi 2 mars à 18 h

Maison de quartier Paul Bert

>>> **Atelier d'échanges**
sur les propositions d'aménagement

Judi 9 mars à 18 h

Maison de quartier Paul Bert

>>> **Balade urbaine pour imaginer ensemble le quartier de demain**

Lundi 20 mars de 16 h à 18 h

École Paul Bert et rue Émile Zola

>>> **Session vélo-tripporteur**
Recueil des contributions habitantes

Mardi 21 mars de 10 h à 12 h

Place du marché

>>> **Session vélo-tripporteur**
Recueil des contributions habitantes

Judi 23 mars à 18 h

Maison de quartier Paul Bert

>>> **Atelier d'échanges sur les propositions d'aménagement**

Judi 30 mars de 15 h 30 à 17 h 30

École et place Paul Éluard

>>> **Session vélo-tripporteur**
Recueil des contributions habitantes

Samedi 1^{er} avril de 10 h à 17 h

Place Paul Éluard

>>> **Forum d'échange autour des orientations retenues**

Et aussi :

>>>> **Un registre de concertation est à la disposition des habitants aux accueils de la Maison communale et de la maison de quartier Paul Bert**

Une piste cyclable bidirectionnelle rue Massenet

Bidirectionnelle, la nouvelle piste cyclable prend forme rue Massenet. La livraison de cet axe qui reliera la Chronovélo 2, au nord, à la rue Henri Wallon et à la trame verte, au sud, sera livrée en juin.

A lors que le marquage au sol de la branche Saint-Just - Gare de Gières de la Chronovélo 2 est achevé, un autre chantier, lui aussi dédié aux cycles, a démarré. Le long de la rue Massenet, une piste cyclable bidirectionnelle et sécurisée est en cours de réalisation. Les tra-



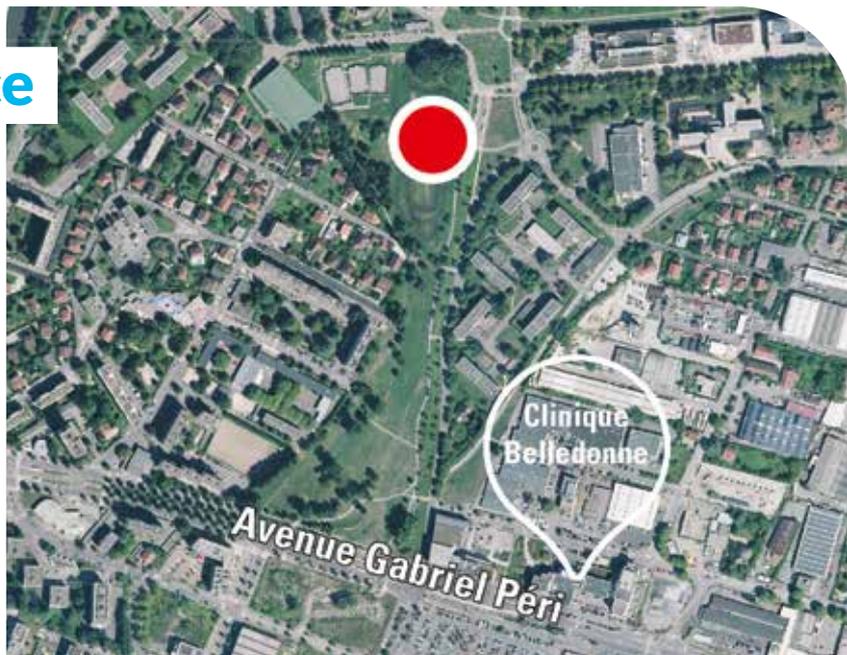
vaux comprennent également la création d'un chemin piéton ainsi qu'un aménagement paysager

(plantation d'arbres et de végétaux). De l'autre côté de la ville, la requalification complète de la rue Gay a permis de conforter le linéaire cyclable existant. Un nouveau linéaire verra le jour rue Marie Paradis et des travaux d'amélioration de la continuité cyclable rue Voltaire vont être entrepris dans l'année. D'autres projets en faveur de ce mode de déplacement verront le jour d'ici 2026, parmi lesquels l'insertion d'une piste cyclable le long de la rue des Glairons, entre les deux entrées du domaine universitaire, la continuité des linéaires cyclables rues Marceau Leysieux et Georges Cayrier ou encore l'étude de création d'un cheminement piétons-cycles le long de la voie ferrée, dans le prolongement de la réhabilitation de la passerelle Normandie-Niemen livrée cet automne. // NP

Création d'une hélisurface temporaire

Dans l'attente de la mise aux normes de l'hélistation sur le toit de la clinique Belledonne et de la fin des chantiers riverains, une hélisurface temporaire, pour les urgences cardiaques, est déployée sur l'espace vert à proximité de l'entrée Weil du domaine universitaire.

En concertation avec la clinique Belledonne, le domaine universitaire, la Ville et avec l'accord de la préfecture de l'Isère, les travaux d'aménagement d'une hélisurface temporaire ont débuté le 20 février. Ils consistent en l'installation de dalles de sol lestées, déposées sans nécessité de créer des fondations, de l'installation d'une clôture délimitant le périmètre, ainsi que de la mise en place d'éclairages photovoltaïques. Cette hélisurface sera opérationnelle à partir de mi-mars, permettant en particulier de répondre aux



urgences cardiaques. Il n'y aura pas de changement de la volumétrie des rotations qui reste identique à celle qui existait auparavant. Les rotations s'effectueront exclusivement de 8 h à 20 h et ne pourront pas dépasser les 200 par an. Dès que la nouvelle hélistation de la clinique Belledonne sera rendue opérationnelle, la solution temporaire

deviendra caduque. L'hélistation provisoire sera alors démontée : les dalles et la clôture seront retirées et le terrain sera remis dans son état initial. // KS

>> Infos : service aménagement
Ville de Saint-Martin-d'Hères
04 76 60 74 13
ou.aménagement@saintmartindheres.fr

Convention citoyenne pour le climat

Poursuivre le débat à l'échelle communale

La Convention citoyenne métropolitaine pour le climat organisée par Grenoble-Alpes Métropole a mobilisé 100 habitants représentatifs de l'ensemble du territoire. De mars à octobre 2022, ils ont travaillé à l'élaboration de 219 propositions afin de répondre à deux questions : "Comment réduire les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 ?" et "Comment atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 ?"



© Catherine Chapusot

La Convention citoyenne métropolitaine pour le climat a mobilisé 100 habitants et abouti à l'élaboration de 219 propositions.

du territoire. La Ville de Saint-Martin-d'Hères envisage d'ores et déjà les suites à donner : prolonger la participation citoyenne à l'échelle de la commune en s'appuyant sur les travaux de la Convention citoyenne pour le climat et en les corrélant avec la charte Plan climat air énergie adoptée par la Ville en 2021. Véritable feuille de route, ce document se décline autour de 141 actions par lesquelles la Ville s'engage à agir pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre, limiter sa consommation d'énergie et contribuer à l'amélioration

de la qualité de l'air dans l'agglomération. Il conviendra donc de faire le point sur les axes d'intervention contenus dans la Convention déjà mis en œuvre, ou en cours de réalisation à Saint-Martin-d'Hères. De nouvelles pistes d'actions pourront être mises en perspective avec le concours des institutions et partenaires, en veillant, d'une part à répondre à l'urgence climatique, et d'autre part à prendre en compte l'ensemble des besoins environnementaux, économiques, sociaux... afin d'agir de manière efficace et équilibrée. // NP

Ce travail a été mené à l'échelle de la métropole. Et c'est bien à l'échelle de la métropole que l'essentiel des réponses devront être apportées. Pour autant, les propositions émises par les habitants, parmi lesquels deux Martinérois, constituent une véritable ressource pour les communes

Écrire pour grandir...

Coordonné par le CCAS, le Fonds de participation des habitants (FPH) permet de financer des projets d'habitants, à l'instar des quatre ateliers d'écriture animés par Bérékia Koné et Danielle Tinchant à la maison de quartier Louis Aragon.



DR

Les projets sont examinés par une commission d'attribution composée d'habitants. Ils visent à organiser des actions collectives conviviales, de toutes sortes. L'atelier d'écriture a lieu jusqu'en mars. Il est libre et gratuit, ouvert à toute personne désireuse d'écrire. Il

n'est pas besoin d'être un "as" en français ou en littérature pour venir poser ses phrases sur le papier. La thématique "Grandir" a été choisie afin de partager l'expérience des plus anciens, l'envie d'échanger des mots en les lisant à voix haute aux autres

participants, et aussi de surmonter les barrières que l'on se crée. Grâce au savoir-faire de Bérékia et de Danielle, l'écriture n'aura plus de secret ! Elles prévoient, début mai, une soirée de restitution festive des textes des participants... // KS



© KS

Danielle Tinchant

Habitante, coanimatrice

Martinéroise depuis 1992, j'ai récemment découvert les activités de la maison de quartier Louis Aragon. J'ai rejoint le projet de Bérékia, dont le frère anime en parallèle des sessions podcasts le samedi matin. J'avais suivi une formation à la Maison des écrits d'Échirolles, je souhaitais apprendre à réaliser un podcast et faire découvrir, en retour, le plaisir d'écrire. //

Parc Jo Blanchon

De la verdure qui rafraîchit



DK

Suite aux propositions émises par les riverains lors des réunions de concertation et afin d'accroître les surfaces ombragées, la Ville vient de finaliser la plantation de quarante-trois arbres supplémentaires au parc Jo Blanchon.

Ce parc central et vaste, placé au cœur du territoire, n'avait pas été remanié depuis sa création en 2007. Pour faire suite aux souhaits des habitants et des riverains, afin qu'ils bénéficient d'une plus grande surface de zones ombragées, eu égard aussi aux phases de chaleur estivales de plus en plus marquées en raison du changement climatique, les jardiniers

municipaux ont procédé à la plantation de quarante-trois arbres supplémentaires, répartis sur quatre zones distinctes, orientées sud-ouest.

Des variétés adaptées aux conditions climatiques

Ce ne sont pas moins de vingt-cinq variétés différentes qui ont été sélectionnées sur place chez le pépiniériste par les agents des espaces verts. Avec des étés de plus en plus chauds et secs, les espèces se doivent d'être robustes et peu gourmandes en eau. Ainsi, un choix rustique de chênes, de prunus, de pins et d'érables supplémentaires viendra donner une continuité à la forêt existante. Les emplacements des nouvelles plantations ont été étudiés afin de ne pas boucher les perspectives traversantes et la visibilité sur les massifs montagneux environnant la commune. Les essences

ont également été choisies en fonction de leurs caractéristiques propres afin de créer une harmonie entre les végétaux présents sur le parc : belles floraisons au printemps, feuillages colorés en automne, feuillages persistants et écorces chatoyantes en hiver, pour que les promeneurs profitent d'un espace agréable en toute saison. // ks



2023 :
+43 ARBRES
25 ESSENCES
DIFFÉRENTES

parc Jo Blanchon
302 arbres au total



© KS

Une collaboration fructueuse

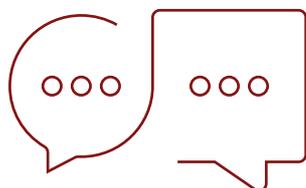
Depuis 2017, la Ville est partenaire du Centre de formation professionnelle et de promotion agricole (CFPPA) de Saint-Ismier. Les usagers des jardins partagés du couvent des Minimes peuvent ainsi bénéficier de conseils en matière de taille d'arbustes et d'arbres fruitiers. Le 9 février, huit jardiniers martinérois ont accueilli neuf personnes inscrites en stage de "taille douce des arbres fruitiers" et leur formateur. Tout en apprenant, les participants ont échangé et profité des conseils de ce professionnel, travaux pratiques à l'appui, pour soigner les arbres plantés au départ par l'établissement de formation. // ks

Un centre dédié à l'endométriose à la clinique Belledonne



Le centre de l'endométriose a ouvert ses portes en mars 2022 au sein de la clinique Belledonne.

© HO



Qu'est-ce que l'endométriose ?

L'endométriose est une maladie gynécologique liée à la présence de tissu, semblable à la muqueuse utérine, en dehors de l'utérus.

C'est une maladie complexe et évolutive. 70 % des femmes atteintes souffrent de douleurs chroniques invalidantes et/ou pour 40 % d'infertilité. À ce jour, il n'existe pas de mesure de prévention car les causes restent inconnues. Ce qui importe, c'est de poser un diagnostic afin de soulager rapidement les symptômes et l'impact qu'ils ont sur la qualité de vie des femmes.



© HO

Julien Escalon Gynécologue obstétricien

La réputation et l'expertise de la clinique Belledonne se sont bâties autour de trois grands pôles que sont la santé de la femme, la cardiologie et la cancérologie. Afin de compléter son pôle santé de la femme, la clinique a ouvert, en mars 2022, le premier centre dédié à l'endométriose en Isère. Chirurgien gynécologue au sein de l'établissement depuis 2011, trésorier adjoint du réseau EndAURA* et à l'origine de la création du centre, le Dr Julien Escalon répond à nos questions.

**10 %
DES FEMMES
EN MOYENNE
touchées par
l'endométriose**

Y a-t-il encore des tabous autour de cette maladie ?

Longtemps occultée, l'endométriose commence à "sortir du placard". Elle bénéficie à présent d'une stratégie nationale de recherche

**164
PATIENTES
depuis mars
2022**

et d'information. Les femmes osent dire qu'elles ont mal, car oui, ce n'est pas normal de souffrir pendant ses règles. Comme ce n'est pas normal qu'un diagnostic puisse prendre des années avant d'être posé.

Pourquoi un centre dédié à cette maladie à la clinique Belledonne ?

Baladée de structures en structures, de praticiens en praticiens, la patiente n'a plus de repère. Bien que de nature gynécologique, cette pathologie impacte sa qualité de vie à tous les niveaux. Il fallait donc être en mesure de proposer une prise en charge personnalisée et optimisée allant au-delà de l'aspect médical. L'idée d'un lieu de référence unique, composé de différents professionnels médicaux et paramédicaux pouvant assurer une approche globale, m'a semblé être une solution. J'ai soumis

l'idée du centre en avril 2021. Après validation, le centre a pu être conçu. Il se compose de deux plateaux de 170 m² avec des salles dédiées aux entretiens individuels, collectifs pour les ateliers, un espace de collation et de détente. Grâce à la mise en relation d'acteurs complémentaires – gynécologues, sages-femmes, radiologues, ostéopathes, kinésithérapeutes, nutritionnistes, psychologues – ce centre est, pour les femmes et les professionnels de santé, un véritable lieu ressource. C'est grâce à un diagnostic rapide et à une prise en charge experte que les patientes ont une vision globale de leur pathologie, se sentent entendues, en confiance et soulagées. // Propos recueillis par HO

*Réseau de lutte contre l'endométriose en Auvergne-Rhône-Alpes

>> Contact :
04 38 38 02 25
endometriose@
clinique-belledonne.fr

>> Soirée sur le thème de l'endométriose
Mercredi 8 mars - 19 h 30
Salle Barnave

Conseil municipal du 18 janvier

Mur|Mur : la Ville soutient la réhabilitation

Depuis 2010, la Ville investit, au côté de la Métropole et de l'État, dans des aides financières aux programmes de réhabilitation des copropriétés dégradées et plus récemment, des maisons individuelles via les dispositifs d'Opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH) et Mur|Mur.



La copropriété Le Portail Rouge s'engage dans le dispositif Mur|Mur avec le soutien de la Ville et de la Métropole.

A Saint-Martin-d'Hères, où cohabitent de nombreuses copropriétés anciennes permettant de loger des familles aux revenus modestes et moyens, et des quartiers en construction, il est fondamental pour la municipalité d'être attentive à la requalification des parcs existants, tout en articulant objectifs environnementaux et sociaux.

Conseil municipal
Mercredi 8 mars, à 18 h en Maison communale
et en direct sur la chaîne Youtube de la Ville

En ligne
Retrouvez l'ensemble
des délibérations sur saintmartindheres.fr

Une dynamique économique et environnementale

C'est dans cette optique que la Ville poursuit son implication dans la campagne Mur|Mur avec la convention-cadre par laquelle elle reconduit sa participation financière pour la période 2022-2026.

Le Portail Rouge vote les travaux

La Copropriété Le Portail Rouge (2 à 16 rue Paul Blanc et 11 à 36 rue Paul Gueymard) s'est réunie en assemblée générale en décembre 2021. Elle a entériné l'engagement de la maison C, située au 30-32 rue Paul Gueymard, dans le programme de travaux d'isolation correspondant à l'offre complète de

Mur|Mur. Pour sa part, la Ville accorde une participation financière aux propriétaires occupants éligibles au dispositif.

Mur|Mur un dispositif utile aux Martinérois

Aujourd'hui sur le territoire communal, ce ne sont pas moins de 1 750 logements en copropriété qui ont bénéficié du dispositif Mur|Mur pour des travaux d'isolation thermique comprenant également ceux qui ont bénéficié des opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH) spécifiques aux copropriétés dégradées. // ks

Délibération adoptée à l'unanimité

MÉTROPOLE

851 millions d'euros dédiés à la transformation du territoire

Le budget 2023 de la Métropole a été adopté le 3 février. Dans un contexte où inflation, incertitudes et perte progressive d'autonomie financière suite aux réformes engagées par l'État, le budget se tra-

duit, pour la 7^e année, par une hausse des investissements, sans toucher aux impôts des ménages.

Les priorités sont données à l'urgence climatique, à l'amélioration de la qualité du service public et au soutien

de l'activité économique et de l'emploi. Les 851 M€ du budget principal sont répartis pour 265 M€ en investissement et 586 M€ en fonctionnement.

Des investissements en hausse depuis 2016
Malgré le contexte national et international, la Métropole a augmenté son budget d'investissement (+8 %). Quand la Métropole dépense



100 €, 40 % sont consacrés au changement climatique, 27,8 % aux mobilités et à l'espace public, 10 % à la planification et aux projets urbains



DR

Motion... La réforme des retraites : c'est non !

Au Conseil municipal de janvier, le maire, David Queiros, a mis au vote une motion rejetant, comme 70 % des Françaises et des Français, le recul de l'âge légal de départ à la retraite.

Avec les organisations syndicales et politiques, les associations locales et nationales de défense des intérêts des retraités et personnes âgées, la majorité municipale soutient le mouvement de mobilisation contre cette réforme présentée le 10 janvier par la Première ministre. Dans une situation économique et sociale marquée par la précarisation des conditions de travail et carrières hachées, c'est une provocation de plus à l'encontre des salariés.

Une retraite à 64 ans avec 43 annuités de cotisations, aggraverait la situation des nombreuses personnes déjà très impactées par des problématiques de santé, ou des pathologies professionnelles liées à la pénibilité de leur travail, tout en renforçant encore les inégalités femmes-hommes. En outre, la part entrepreneuriale du financement de la Sécurité sociale est passée de 51 % en 1990 à 36 % en 2019...

Au-delà d'un démantèlement orchestré du système, cette attaque idéologique sur la pérennité des retraites ouvre la voie aux grands groupes d'assurances vendant des retraites complémentaires à prix d'or et hypothétiquement plus fiables que le système par répartition que bien des pays nous envient. //

Motion adoptée à l'unanimité

DEPUIS 2010, UN EFFORT CONSÉQUENT POUR LA RÉHABILITATION

MUR|MUR - COPROPRIÉTÉS

En partenariat avec la Ville, le dispositif métropolitain Mur|Mur accompagne les copropriétés martinéroises depuis 2010

- 22 copropriétés en ont déjà bénéficié, soit 1 790 logements, dont :
 - >> 274 logements à la résidence Le Chopin (2022)
 - >> 30 logements à la copropriété Les Jumeaux (2022)
 - >> 30 logements à la copropriété Le Plein Air
 - >> 10 logements au 10 avenue Gabriel Péri

Depuis 2016 – Mur|Mur Maisons individuelles c'est :

- 30 réhabilitations de maisons

OPAH CD*

>> Depuis 2010

- 8 copropriétés sont achevées (641 logements)
- 5 copropriétés de Renaudie (89 logements)
- 2 copropriétés prévues en 2023 :
Les Éparres, le Malfangeat (220 logements)

>> Entre 2022 et 2023

- 89 logements du quartier Renaudie
- 118 logements à Champberton

*Opération programmée d'amélioration de l'habitat copropriété dégradée



et paysagers, 7 % à l'attractivité, l'insertion et au dynamisme économique, 7 % aux politiques de l'habitat, 4 % aux ressources métro-

politaines, 3 % aux équipements culturels et sportifs, 1 % à l'environnement, la montagne, l'agriculture, la forêt...

Les taux d'imposition n'augmentent pas

Dans le contexte inflationniste actuel, la Métropole n'augmente pas les impôts des ménages et des entreprises. Ces taux sont inchangés depuis 2016. Les dota-

tions aux 49 communes qui composent la métropole sont maintenues. Ceci représente 122,6 M€ du budget de fonctionnement (26 %), dont 23,5 M€ de Dotation de solidarité communautaire (DSC), soit 52 € par habitant.

Exemples d'engagements pour 2023

- Aides et accompagnement au changement de mobilité :
- Fonctionnement : 500 K€

- Investissement : 2,2 M€

- Prolongation du réseau Chronovélo : 360 K€ (fonctionnement), 3,3 M€ (investissement).
- Dispositif Mur|Mur et conseils aux ménages et entreprises : 2 M€ (fonctionnement), 4,7 M€ (investissement)
- Aides à l'effort de construction de 1 000 nouveaux logements sociaux : 7,8 M€. // HO



Engagée pour le climat

Élève ingénieure à l'Ensimag*, Mathilde Nemer a été sollicitée par Grenoble-Alpes Métropole en janvier 2022 pour intégrer le groupe de citoyens membres de la Convention métropolitaine pour le climat.

Mathilde Nemer

« **O**riginaire de Nîmes, où j'ai suivi une classe préparatoire, je suis arrivée à Saint-Martin-d'Hères pour poursuivre mes études d'ingénieure en informatique et mathématiques appliquées, à la rentrée 2020 », explique la jeune femme.

À partir de mars 2022, Mathilde intègre, durant huit mois, la cohorte de 100 habitants de la métropole grenobloise en charge de proposer des mesures concrètes pour réduire les émissions de gaz à effet de serre en 2030 et tendre à la neutralité carbone d'ici à 2050.

« Ce qui m'a beaucoup intéressée au cours des cinq sessions, dont certaines en visioconférence (pandémie oblige), auxquelles j'ai activement participé, c'est que mon implication au sein de ce groupe de travail m'a permis d'avoir des informations sur les effets concrets du changement climatique. Mais aussi de confronter mes idées avec celles d'autres personnes pour proposer, ensemble, des actions à l'échelle métropolitaine », expose-t-elle avec conviction. Ce qu'il faut savoir, c'est que la Métropole est la première agglomération à avoir mis en place ce type d'instance citoyenne. Chaque pro-

position a été élaborée et débattue par un panel d'habitants dès lors qu'elle relevait des compétences métropolitaines. « Personnellement, ma participation à cette convention m'a fait prendre conscience des enjeux d'avenir que revêt la

“ **Mon implication au sein de ce groupe de travail m'a permis d'avoir des informations sur les effets concrets du changement climatique.** ”

lutte contre les émissions de CO₂ ». Et d'enchaîner : « Actuellement, je m'implique dans la vie du campus en tant qu'élue au conseil de vie universitaire. J'ai fait partie du Bureau des arts en 2021-2022 pour l'organisation d'événements culturels, et représenter les étudiants. »

Timide et réservée, Mathilde a été inscrite dès l'âge de six ans dans un chœur à Nîmes où elle pratique le chant lyrique. « Aujourd'hui, grâce à mes compétences musicales et de chorale, j'ai acquis plus d'aisance et ça va beaucoup mieux

pour prendre la parole en public. J'étais à l'aise pour représenter mon groupe de travail et parler devant les gens. » De nature curieuse, elle pratique avec bonheur les loisirs créatifs, comme la couture, et fait régulièrement de la course à pied. « Je passe actuellement mon année de césure à Bruxelles comme jeune fille au pair dans une famille autrichienne, pour obtenir une certification C1 en allemand et valider une expérience à l'étranger. C'est important d'appréhender d'autres situations que l'école avant de reprendre mon cursus universitaire à la rentrée prochaine et jusqu'en 2024, date à laquelle je terminerai. » Du chant, en passant par la couture et le sport, cette jeune femme discrète ne manque pas de ressort, afin de finaliser un parcours universitaire qui lui ouvrira certainement des perspectives dans la recherche opérationnelle, l'appliquatif en entreprise, ou bien les laboratoires de recherche... // KS

*École nationale supérieure d'informatique et de mathématiques appliquées



Quinzaine du numérique, une spéciale vidéo !

La 6^e édition de la Quinzaine du numérique s'est installée dans les quatre médiathèques, du 10 février au 4 mars. Une dizaine d'ateliers ont ponctué l'événement : initiation au reportage vidéo, atelier mash-up table, doublage voix, et même conseils pour vos vidéos youtube... avec la youtubeuse Tiboudoubidou, de son vrai nom, Marie-Line. Le 17 février, la jeune vidéaste est venue à la maison de quartier Louis Aragon afin de donner des astuces pour l'écriture, le montage et la diffusion de vidéos sur les réseaux sociaux. //

Reportage sur la chaîne Youtube Ville de Saint-Martin-d'Hères

Photos © HO



S'orienter en s'amusant

De petits aventuriers ont arpenté la colline du Murier à la recherche de balises. Carte en main, ils devaient repérer les emplacements afin de perforer leur feuille de contrôle. Cette course d'orientation a permis aux enfants d'apprendre à s'orienter tout en s'amusant sous le soleil de février !

Reportage sur la chaîne Youtube "Ville de Saint-Martin-d'Hères"

© PP



Bravo !

Bonne humeur et plaisir de se retrouver ont marqué la réception organisée par le Service de développement de la vie sociale (SDVS) afin de remercier les 45 bénévoles - membres nommés du CCAS, habitants de la résidence autonomie, participants aux activités du SDVS - pour leur précieuse et indispensable implication dans la remise des 2 100 paniers garnis offerts par la Ville et son CCAS aux retraités martinérois.

© NP

38 455

MARTINÉROIS

Données Insee, 2020



Un temps pour s'informer

Le 30 janvier et le 23 février, la Résidence autonomie Pierre Semard a ouvert ses portes aux visiteurs. L'équipe avait tout organisé afin de faire de ces réunions d'information un temps propice aux échanges. Elles se sont terminées par la visite des logements. Pour rappel, l'établissement accueille des personnes retraitées de plus de 60 ans, autonomes, seules ou en couple.

>> 25 place Karl Marx - 04 76 63 35 40

© HO



2 827

ÉCOLIERS

déjeunent dans les restaurants scolaires



“Tout schuss” sur les pistes !
Pendant les vacances de février, l'École municipale des sports (EMS) a concocté un programme sur mesure pour les enfants. Ils avaient le choix entre les séances d'escalade, de gymnastique, de cirque et les journées ski alpin pendant lesquelles ils ont dévalé les pistes du Collet-d'Alleverd !

La boîte à jeu ouvre ses portes jeudi 23 mars de 11 h à 15 h (22 rue Edmond Rostand). Un temps privilégié, en présence des professionnelles, pour (re)découvrir ce lieu d'accueil parents-enfants.

Le CCAS et le service municipal de l'habitat informent, conseillent et orientent les habitants en recherche d'un logement. Prochains ateliers : jeudis 9 et 23 mars, de 14 h à 16 h, maison de quartier Louis Aragon (27 rue Chante-Grenouille).

Écoquartier Daudet - secteur Voltaire : “Ateliers copros”, 3 rue Albert Samain. Mar. 28 mars (18 h - 19 h 30) : chauffage urbain. Ven. 31 mars (12 h - 13 h 30) : dommages et malfaçons sur copropriétés récentes. Mar. 4 avril (18 h - 19 h 30) : charges de copropriétés. Gratuits. Inscriptions : 04 76 23 50 15 - 04 76 22 06 38, c.emery@clcv-38.fr
GUSP : 04 56 58 92 26, apolline.fulchiron@saintmartindheres.fr



DR



Bricolage et jardinage

Pendant les vacances, la maison de quartier Fernand Texier a accueilli enfants et parents à l'animation Jardifamilles. Un temps de partage auquel le maire, David Queiros, et Michelle Veyret, 1^{re} adjointe, ont assisté.

© HO

Bénévoles, merci !

Le 17 janvier, la maison de quartier Paul Bert a accueilli une dizaine de bénévoles. À l'ordre du jour, des remerciements pour leur engagement dans les actions qu'ils animent toute l'année. Les élus Michelle Veyret et François Roquin ont souligné leur rôle essentiel dans la vie de cet équipement de proximité.



© HO

Droits d' et les habit

8 MARS

1790 Olympe de Gouges rédige la Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne.

1804 Le Code civil déclare les femmes juridiquement incapables : « La femme doit obéissance à son mari ».

1907 Les femmes acquièrent le droit de disposer de leur salaire.

1910 Mouvement des suffragettes pour l'obtention du droit de vote. Militante féministe, Clara Zetkin est la première à avoir lancé l'idée d'une journée internationale des droits des femmes.

1944 Droit de vote et d'éligibilité pour les femmes françaises.

1946 La Constitution pose le principe de l'égalité femme-homme dans tous les domaines.

1965 Les femmes peuvent ouvrir un compte bancaire et travailler sans l'autorisation de leur mari.

1967 La Loi Neuwirth autorise la contraception.

1970 Le père n'est plus considéré comme le seul chef de famille. L'autorité parentale devient conjointe.

1972 Loi sur le principe de l'égalité de salaire entre les hommes et les femmes.

1975 La Loi Veil autorise l'IVG.

1977 Les Nations Unies reconnaissent le 8 mars "Journée internationale des femmes"

1982 La France reconnaît le 8 mars "Journée internationale des droits des femmes".

2014 Loi pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes.

2019 Lancement du Grenelle des violences conjugales.

2021 Procréation médicalement assistée élargie aux couples de femmes et aux femmes célibataires.

2022 Proposition de loi visant à inscrire le droit à l'IVG dans la Constitution.

Sensibilisée depuis de nombreuses années, la Ville porte une politique engagée en faveur de l'égalité des femmes et des hommes, à tous points de vue. Pour honorer comme il se doit cette Journée internationale des droits des femmes, tous les services impliqués et les maisons de quartier ont rivalisé de créativité afin de proposer des animations ludiques, éducatives, théâtrales, des restitutions de projets d'habitantes et... de nombreuses autres surprises à découvrir au fil du mois de mars. // KS

Les femmes : la Ville et les habitants se mobilisent !

Agir en faveur des droits des femmes, à l'échelle d'une collectivité, revêt bien des aspects.

À Saint-Martin-d'Hères, cette politique publique transversale est placée sous l'égide de Mitra Rezaï, conseillère municipale déléguée. Le pilotage est assuré par la Mission égalité qui travaille avec l'ensemble des services municipaux pour dresser le rapport annuel en matière d'égalité femmes-hommes et recenser les priorités et les actions à développer auprès des habitants. C'est aussi ce service qui coordonne les événements organisés dans le cadre de la Journée internationale des femmes dont ce dossier reprend les grands axes.

Toute l'année, dans tous les secteurs de la vie communale

Au-delà de ce temps fort, des actions sont menées tout au long de l'année.

Concrètement, cela se traduit par des interventions auprès des écoliers, des collégiens et des lycéens sur des questions de genre, d'égalité, de consentement... La question des droits des femmes et de l'égalité femmes-hommes est aussi à l'œuvre au sein des associations sportives signataires de la convention d'engagement municipale qui stipule que la mixité et la place des filles soient respectées.

Sur le plan culturel, Saint-Martin-d'Hères en scène, Mon Ciné, l'Espace Vallès et les médiathèques ont à cœur de promouvoir la création artistique féminine. La programmation de ce mois-ci en témoigne une nouvelle fois. Agir pour les droits des femmes et l'égalité, c'est aussi s'intéresser aux plus vulnérables d'entre elles. C'est, par exemple, faire cause commune avec l'action que mène l'association Milena en direction des femmes victimes de violences conjugales en mettant un logement d'urgence à disposition. C'est

aussi former les agents municipaux, dont les policiers, à l'accueil des femmes victimes de ces violences assassines.

Elles s'affichent sur l'espace public

Elles s'appellent Olympe de Gouges, Clara Zetkin, Alexandra David-Neel, Rosa Parks, Danielle Casanova, Frida Kahlo, Sonia Delaunay, Pauline Léon, Simone Veil, Lucie Aubrac ou encore Élise Grappe. Elles sont au nombre de celles que les équipes municipales successives ont honoré et préservé la mémoire en donnant leur nom aux équipements municipaux, aux places, aux rues de la commune. Ces choix relèvent d'une volonté constante de rendre visibles les femmes qui ont marqué leur temps et l'Histoire par leurs valeurs, leur engagement, leurs luttes et leur pugnacité. Ces femmes s'affichent dans l'espace public que la Ville s'efforce de dégenrer et de sécuriser pour que toutes puissent s'y sentir bien. // NP

« **Ho ! répond quand je te parle !** »

En collaboration avec la mission égalité de la Ville, et en écho à la Journée internationale des droits des femmes, trois étudiants grenoblois œuvrent sur le harcèlement de rue à Saint-Martin-d'Hères. Dans le cadre de leur master "évaluation et management des politiques sociales", Mathilde, Sofia et Yves travaillent sur le harcèlement de rue : « C'est un sujet qui nous tient à cœur. Il y a peu d'études sur la question. Pouvoir apporter des éléments de réponse est ce qui nous motive », confie Sofia. Sifflements, commentaires, interpellations verbales ou non... se déroulent dans la



rue, les transports, les espaces publics, touchent souvent les femmes. « Bon nombre d'hommes nous ont précisé ne pas se sentir concerné par ce "problème de femme" ».

Ces comportements génèrent un environnement hostile et un sentiment d'insécurité pour les personnes concernées, essentiellement les femmes. // HO

Depuis 2018, le harcèlement de rue est une infraction qualifiée d'outrage sexiste

Sororité : le pouvoir des groupes de femmes



Temps de travail du groupe "projets au féminin".

Dans certaines maisons de quartier, des femmes ont constitué des collectifs. Un moyen de se retrouver en tant que femme hors de la sphère professionnelle et/ou familiale. À l'occasion du 8 mars, elles ont élaboré différents événements ouverts à tous et à toutes !

d'échanger autour de leurs idées, de leurs interrogations et de préparer l'édition 2023 de la Journée internationale des droits des femmes. La dynamique est lancée : le spectacle *Le Chœur des femmes lectrices* est en préparation. Elles présenteront le fruit de leur travail le 10 mars à la maison de quartier.

inspirantes...). Leurs interrogations autour de la santé et de la confiance en soi donnent lieu à des interventions sur le thème des droits des femmes, des ateliers d'écriture, de la sophrologie... Le 8 mars, elles proposeront des temps forts autour de l'histoire des droits des femmes, et de leur bien-être.

public est convié aux tables d'échanges "L'égalité quand on est parent : ça fait débat !", le mercredi 8 mars, en présence de Mitra Rezaï, élue à l'égalité femmes-hommes. En parallèle, les enfants pourront jouer avec des jeux qui visent à déconstruire les stéréotypes de manière ludique. Sans oublier que l'idée de former un collectif est dans les tuyaux. Avis aux habitantes ! // HO

Connaître l'histoire du féminisme

De l'autre côté de la ville, en mars 2020, le "Collectif femmes" de la maison de quartier Louis Aragon se met en place. Deux fois par mois, elles se retrouvent afin d'organiser des ateliers en lien avec leurs envies (marche active, relaxation, figures

L'égalité quand on est parent ça fait débat !

À la maison de quartier Fernand Texier, des habitantes motivées sont parties d'un constat : aujourd'hui, les femmes ne sont plus les seules responsables de la vie de famille et de l'éducation des enfants. Afin de débattre sur ce sujet, le

En mars 2019, la maison de quartier Gabriel Péri constitue le groupe "projets au féminin". Tous les jeudis, les participantes se retrouvent afin de partager et

Le Chœur des femmes lectrices - Spectacle
Vendredi 10 mars
17 h, maison de quartier Gabriel Péri

Rendez-vous autour de l'histoire des droits des femmes
Mercredi 8 mars
de 9 h 30 à 14 h, maison de quartier Louis Aragon

"L'égalité quand on est parent : ça fait débat !"
Mercredi 8 mars
de 17 h 30 à 19 h, maison de quartier Fernand Texier



Véronique

Collectif femmes de la maison de quartier Louis Aragon

Je fais partie du collectif depuis août 2022. C'est un plaisir de se retrouver entre femmes dans un respect mutuel. On partage nos idées, nos envies, on s'entraide, on débat sur les questions d'égalité, de la place de la femme dans l'espace public. Il y a une sorte de "positive attitude" qui émane de ce groupe, ouvert à toutes celles qui le souhaitent ! // ”

Mercredi 8 mars, de 18 h à 23 h, à la maison de quartier Romain Rolland : soirée en chansons proposée par l'association Liberté Village. Entrée au chapeau, tout public. Réservation : 06 13 64 41 18

Quand la jeunesse porte la parole des femmes d'hier et d'aujourd'hui



Ils se prénomment Keyni, Youssef, Aymeric ou Abdul... et se réunissent chaque vendredi à la maison de quartier Louis Aragon pour partager l'activité théâtrale. Ce nouvel atelier, animé par le comédien Ali Djilali de la Compagnie Kalem, a été mis en place en novembre. L'engouement est là ! Si bien qu'un noyau d'une dizaine d'assidus s'est constitué au fil des mois... Si pour l'instant, deux filles participent régulièrement mais d'autres, curieuses, viennent voir comment cela se passe, car le principe de cet atelier d'un genre particulier est qu'il est libre et gratuit pour tous les jeunes. « La pratique théâtrale revêt de nombreuses vertus, notamment celles d'apprendre à gérer ses émotions, à poser sa voix et à respirer pour que celle-ci porte loin », explique Ali Djilali. Ce jour-là, il avait apporté des textes choisis en vue de préparer l'intervention des jeunes à la Maison communale, pour la Journée internationale des droits des femmes. Le comédien les prépare à l'art du placement de la voix et du souffle avec force exercices. « Cette activité collective, en plus d'être ludique, permet aux comédiens en herbe d'acquérir une meilleure maîtrise de soi, d'apprendre à mémoriser son texte, d'être plus détentés lors des oraux d'examens, ou lorsqu'ils

sont en recherche d'emploi. » Les jeunes s'expriment à tour de rôle en déclamant leur texte, une fresque historique reprenant les étapes clés qui ont conduit des femmes emblématiques – de toutes époques – vers un peu plus de libertés, de responsabilités... et comme le souligne Ali Djilali : « Le combat vers l'émancipation totale des femmes partout dans le monde est toujours d'actualité car rien n'est jamais acquis ! » // KS



Fanny
15 ans, lycéenne

J ai connu cette activité grâce à un ami. Pour ma part, je veux apprendre à parler plus fort. J'avais déjà fait du théâtre au collège encadrée par les comédiens du Théâtre du Réel. L'activité m'intéresse. Comme je suis une fille plutôt discrète, je veux arriver à prendre facilement la parole en public, et perfectionner ma diction pour bien dire les choses... // ”



Lilia
17 ans, lycéenne

Dès le début, j'ai été volontaire pour participer à cet atelier, car j'avais besoin de me lâcher et de faire un travail sur moi-même. Je voulais parler moins vite, travailler sur la prise de parole en public et apprendre à lire à voix haute en mettant l'intonation. Aujourd'hui, grâce à cet atelier, je suis à l'aise à l'oral. // ”

Mitra
Rezaï



Conseillère
municipale
déléguée à l'égalité
femmes-hommes

« En 1977, l'Organisation des Nations unies a reconnu le 8 mars comme "la journée internationale des femmes". Mais l'origine de cette journée remonte aux luttes des femmes engagées dans les mouvements ouvriers et révolutionnaires du début du 20^e siècle. En France, l'appellation officielle est plus précise : "La journée internationale des droits des femmes". Pour résumer, le 8 mars est la Journée internationale de lutte pour les droits des femmes. N'oublions pas que cette lutte est un combat de tous les jours, et pas seulement d'une journée. Et qu'au-delà des femmes, elle concerne toutes celles et ceux qui ont à cœur le progrès social et l'émancipation de l'être humain. Ainsi, les droits des femmes se traduisent par l'égalité entre les femmes et les hommes dans les domaines professionnel, familial et – plus largement – la vie sociale et citoyenne. Ce combat universel, commun et quotidien, commence par la lutte contre la pauvreté, les stéréotypes et les discriminations.

Pour y parvenir il est nécessaire d'éveiller les consciences. Et cela n'appartient toutefois pas à une élite, mais à la grande majorité des personnes directement concernées, c'est-à-dire les femmes elles-mêmes, les actrices de la vie. Encore faut-il qu'elles disposent des moyens nécessaires pour pouvoir s'organiser, se parler, s'exprimer, s'adresser à d'autres femmes, mais aussi aux hommes.

Éveiller les consciences d'une part, s'organiser et agir d'autre part... pour éveiller les consciences. Créer ainsi un cercle vertueux. C'est le peuple qui parle au peuple, c'est de l'éducation populaire, c'est l'art d'apprendre... avec les autres.

C'est un élément essentiel de la vision globale de la municipalité de Saint-Martin-d'Hères. Il ne s'agit pas d'une simple déclaration d'intention. Depuis longtemps nous traduisons cette vision en actes concrets, visibles dans la vie de tous les jours : interventions dans les écoles, collèges, maisons de quartier, ou encore formation des agents municipaux. En agissant concrètement, nous travaillons à faire évoluer les mentalités quant au rapport des femmes et des hommes avec les métiers, la vie de famille et la vie sociale.

Nous construisons l'avenir. Les femmes et les hommes de demain sont des enfants d'aujourd'hui. Nous voulons qu'ils grandissent avec, dans leur conscience, l'idée de l'égalité des femmes et des hommes. » // Propos recueillis par NP

Les droits des femmes s'exposent



© HO

Le centre communal de santé sexuelle* propose d'aborder la Journée internationale des droits des femmes à travers deux expositions.

Pour une histoire d'égalité [de l'antiquité à nos jours], retrace, au fil des époques, les combats, pour conquérir de nouveaux droits, les avancées, mais aussi les reculs d'une recherche d'égalité entre les

femmes et les hommes chèrement acquise et pour laquelle la vigilance reste de mise. Interactive et instructive, l'exposition invite à l'échange, au débat d'idées. Elle est à découvrir dans les locaux de la direction santé publique et environnementale jusqu'au lundi 20 mars. Vendredi 10 mars, à partir de 8 h 45, l'exposition sera déplacée à la maison de quartier Paul Bert pour une matinée d'animation avec une conseillère conjugale et familiale du centre de santé sexuelle et des professionnelles de la maison de quartier.

45 ans du Centre communal de santé sexuelle

Dévoilée en Maison communale lors de l'anniversaire de la structure, l'exposition 45 ans du centre communal

de santé sexuelle relate les droits des femmes, les luttes d'hier et d'aujourd'hui, les rapports filles-garçons, est étayée de récits de vie de femmes et d'hommes. Elle est à voir du 7 au 22 mars à la médiathèque Paul Langevin, en accès libre. Des visites commentées sont également proposées. // NP

*Anciennement centre de planification et d'éducation familiale

Pour une histoire d'égalité [de l'antiquité à nos jours] jusqu'au 20 mars, 5 rue Anatole France, 04 76 60 74 59

45 ans du centre communal de santé sexuelle du 7 au 22 mars, médiathèque Paul Langevin, 29 place Karl Marx Pour les visites commentées, contacter la maison de quartier Fernand Texier : 04 76 60 90 24

"C'est cliché !", traquons ensemble les stéréotypes de genre

Mercredi 8 mars, de 15 h à 17 h 30, la médiathèque Paul Langevin, organise un atelier de jeu collectif, pour s'amuser et apprendre entre copains ou en famille avec "C'est cliché !"

Un jeu de plateau coopératif et interactif, imaginé par le Département de la Loire-Atlantique, développé dans le cadre de l'engagement en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, des valeurs également chères à la municipalité martinénoise.

Un jeu qui décrypte les stéréotypes de genre

à un usage éducatif et sert de prétexte pour susciter le débat. Il est diffusé via le réseau Canopé et questionne les jeunes sur leurs connaissances des ressemblances et différences entre filles et garçons. Il met ainsi les participants en situation de réfléchir autour de la notion de stéréotype de genre, afin que plus personne ne se sente exclu, et que des clichés caricaturaux, ayant que trop vécu, volent en éclats ! // KS



© KS

Créé par Léa Jouan, ce jeu se pratique jusqu'à 10 joueurs. Il est destiné

>> Programme complet des médiathèques sur culture.saintmartindheres.fr
>> Se renseigner sur le jeu : www.reseau-canope.fr

Soirée lecture du Théâtre de l'Asphodèle autour des écrits de Madeleine Pelletier, première femme psychiatre en France, auteure de publications féministes et politiques.

Jeudi 9 mars, 19 h, centre culturel, 33 av. Ambroise Croizat. Réservations : 04 76 15 33 57

SERGE SLAMA

Professeur de droit public, Université Grenoble-Alpes, CRJ

L'inscription du droit à l'avortement dans la Constitution en ferait-il un droit absolu ? Pas si simple... Serge Slama nous apporte son éclairage.

« *Le chemin est encore long avant la constitutionnalisation d'un droit fondamental à l'avortement* »

En 1975, la loi Veil dépenalisait le recours à l'interruption volontaire de grossesse (IVG). Pouvez-vous brièvement nous en rappeler les grandes lignes ?

Serge Slama : La loi Veil du 17 janvier 1975, complétée par une loi du 31 décembre 1979, dépenalisait le recours à l'IVG ; ses conditions étaient alors strictement encadrées (nécessité de justifier d'une situation de détresse, du délai de 12 semaines d'aménorrhée) et exigeait des démarches obligatoires destinées à l'information et à la réflexion de la femme enceinte, notamment dans le cadre de deux consultations médicales obligatoires ou encore l'existence d'une clause de conscience des médecins. Intégré au Code de la santé publique, le recours à l'IVG a connu depuis des évolutions, comme le délai légal fixé désormais à 16 semaines d'aménorrhée. Il existe néanmoins toujours des difficultés concrètes d'accès à l'IVG et ce droit est remis en cause dans certains pays et par la Cour suprême des États-Unis.

Quel est le statut constitutionnel actuel du droit à l'avortement ?

Serge Slama : Dès 1975, le Conseil constitutionnel a estimé que la loi Veil « respecte la liberté des personnes appelées à recourir ou à participer à une interruption de grossesse, qu'il s'agisse d'une situation de détresse ou d'un motif thérapeutique ». En 2001, il validait les évolutions de l'encadrement légal de l'IVG en mettant en balance le respect que la Constitution impose entre « la sauvegarde de la dignité de la personne humaine » et « la liberté de la femme qui découle de l'article 2 de la Déclaration [de 1789] ». De même, en 2011, la Cour de Strasbourg a estimé que la Convention

européenne des droits de l'homme ne garantissait pas expressément de droit à l'avortement mais que son encadrement, qui relève du droit à l'autonomie personnelle, touche à la sphère de la vie privée des femmes.

Ainsi, en l'état actuel du droit positif, le droit à l'avortement n'est pas, à proprement parler, un droit fondamental. Il est donc nécessaire de l'inscrire expressément dans la Constitution pour le garantir formellement. Le président Macron a aussi évoqué l'éventualité d'une inscription dans la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne.

L'Assemblée nationale a adopté le principe de l'inscription du droit à l'IVG dans la Constitution. Le Sénat l'a également adopté, dans une autre version. Quelles en sont les nuances ?

Serge Slama : Le chemin est encore long avant une constitutionnalisation du droit à l'avortement. Depuis 2018, des parlementaires ont déposé, devant les deux chambres, différentes propositions de loi visant à constitutionnaliser le droit à l'IVG qui n'ont pas abouti. Le 24 novembre 2022, dans une séance historique, l'Assemblée a adopté la proposition de loi visant à inscrire à l'article 66-2 de notre Constitution le principe selon lequel « La loi garantit l'effectivité et l'égal accès au droit à l'interruption volontaire de grossesse ». Initialement il avait aussi été envisagé la constitutionnalisation du droit à la contraception. Toutefois, le 1^{er} février 2023, sur un amendement d'un sénateur LR, le Sénat s'est contenté d'adopter un texte prévoyant seulement la modification de l'article de la Constitution (article 34) qui attribue au législateur la compétence pour « déter-

mine[r] » les conditions dans lesquelles s'exerce la liberté de la femme de mettre fin à sa grossesse ». Il ne s'agit donc pas de consacrer un droit fondamental nouveau, bénéficiant à toute personne susceptible de recourir à l'IVG, mais simplement de consacrer une compétence déjà reconnue s'agissant d'une liberté « de la femme » déjà consacrée depuis 2001. Tout ça pour ça... Comme l'écrivent dans *Le Monde* mes collègues Stéphanie Hennette-Vauchez, Nathalie Bajos et Camille Froidevaux-Metterie, c'est une « *arnaque à la liberté* ». Pour que la proposition de loi constitutionnelle soit adoptée, il faudrait en outre que le même texte soit adopté par l'Assemblée et le Sénat et ensuite que le président de la République convoque un référendum ou que le gouvernement dépose un projet de loi constitutionnelle en vue de la soumettre au Congrès de Versailles.

L'inscription du droit à l'avortement dans la Constitution, en ferait-il un droit absolu, "sacralisé" ?

Serge Slama : Absolument pas. Si le droit à l'IVG était inscrit dans la Constitution, il n'en deviendrait pas pour autant un droit absolu. Ce droit – ou cette liberté – constitutionnel devra, en tout état de cause, se concilier avec les autres droits et libertés garantis par la Constitution et il appartiendra au législateur d'en définir les modalités d'exercice. Tout au plus, peut-on espérer que le Conseil constitutionnel veillera à ce qu'il ne puisse dans l'avenir le faire régresser... // Propos recueillis par NP



Peut-être Nadia...

Nadia Elena Comăneeci est la première gymnaste à obtenir, lors des Jeux olympiques de Montréal, en 1976, sept fois la note de dix. L'histoire de "La fée de Montréal", a inspiré la journaliste française féministe Anne-Sophie Mercier. *Peut-être Nadia* est donc une hypothèse d'autobiographie retraçant le parcours et le destin hors du commun d'une jeune gymnaste.

Peut-être Nadia est la nouvelle création de la C^{ie} Le tour du Cadran. Anne-Sophie Mercier et Pascal Reverte mettent en scène, avec 5 acteurs, une Nadia se remémorant son épopée. Tout débute en 1976, lors des Jeux olympiques de Montréal. Une adolescente de 14 ans enchaîne sauts périlleux à la poutre et figures inédites aux barres asymétriques. L'ordinateur ne peut afficher l'exploit que vient de

réaliser la jeune Roumaine. Dès lors, sa vie ne sera plus jamais la même. Elle doit alors jongler entre régime oppressant, entraînements intensifs, troubles alimentaires, tentative de suicide, vie amoureuse épiée, fuite, déracinement... Son corps de sportive devient un objet de fantasmes et un instrument de propagande entre les mains de l'État...

Un spectacle riche de sens

Sans cesse jugée, évaluée, notée, Nadia fut mise à l'écart lorsque son corps n'a plus correspondu aux critères désirés. Ce spectacle met en lumière les souffrances physiques et morales qu'elle a dû supporter. Mais également, les problématiques relatives à la pratique du sport de haut niveau – qui

revient souvent à repousser les limites de son corps – et celles liées au phénomène de sexualisation et d'hypersexualisation dont peuvent être victimes les athlètes féminines. Un spectacle riche de sens à découvrir à L'heure bleue le 28 mars à 20h. // HO

>> *Peut-être Nadia*, mardi 28 mars 2023, 20h - 21h 30 - L'heure bleue

À l'envers, à l'endroit : invitation à changer de point de vue

Et si on changeait de point de vue pour s'interroger sur les stéréotypes de genre en mettant sens dessus dessous les contes connus de tous ? Telle est l'invitation lancée par la C^{ie} La Bocca della Luna à travers son conte immersif et radiophonique *À l'envers, à l'endroit*, conçu et mis en scène par Muriel Imbach. À l'aide de micros, d'une bouteille d'eau, de quelques ustensiles de cuisine ou encore de noix de coco, un comédien et une bruitiste susurrent aux oreilles des jeunes spectateurs munis de casques une tout autre histoire, loin des sentiers convenus et des idées reçues. « Dans une volonté d'explorer et d'exploser les "rôles attribués" aux genres, nous proposons une relecture de différentes histoires en utilisant un processus d'inversement qui crée en nous un décalage humoristique et donne à la pièce son point d'ancrage », nous dit la metteuse en scène. Un prince endormi attendant le baiser salvateur ? Chiche ! // NP

À l'envers, à l'endroit - Samedi 18 mars à 10 h, Espace culturel René Proby. Dès 6 ans



© Sylvain Chabalot

Aurélie Loiseau a fait trembler le public !

Placée sous le thème de la peur, la deuxième édition des Nuits de la lecture s'est déroulée les 20 et 21 janvier à la médiathèque Paul Langevin. L'événement s'est terminé en "frayeur" avec la conteuse Aurélie Loiseau.



©HO

À la tombée de la nuit, ce 21 janvier, toute la médiathèque Paul Langevin a tremblé de peur autour du récital de contes de la pétillante et poétique Aurélie Loiseau. Elle avait concocté un "effroyable" moment. Naviguant entre histoires de "dévotions" et de "métamorphoses" dans le monde des contes merveilleux, le travail de la conteuse est un subtil mélange de récits, de mouvements, de danse et de bruitages. Pendant plus d'une heure, le public a sursauté à ces histoires sombres, voire très

sombres, a fait la connaissance d'Hijo de la luna, d'un peintre japonais, d'une main verte... À ses débuts, ses spectacles étaient principalement dédiés à la toute petite enfance. Depuis, son univers s'ouvre à un public plus large.

Aurélie propose aussi des formations et des ateliers plastiques. // HO

>> Contact : 06 87 82 11 8, contact@ aurelieloiseau.com, aurelieloiseau.com/edito.html

Aurélie Loiseau

Après ma formation dans le textile, j'entre à la Maison des contes et des histoires, à Paris, en 2006. Puis en 2009, je découvre le métier de conteuse et le fait mien. J'aime raconter des histoires à l'auditoire et lui offrir un regard décalé sur le monde qui nous entoure. Le conte, c'est un magnifique passeur d'émotions. Comme je le dis souvent : « Prêtez-moi vos oreilles, je vais y glisser une histoire, ou deux... » //

Peindre Ce talisman du monde

Barbara Navi est artiste peintre. Elle vit et travaille à Paris et exposera bientôt un ensemble d'œuvres à l'Espace Vallès.



© Barbara Navi

Les tableaux qu'elle présentera sont inspirés par les réflexions de Maurice

Merleau-Ponty dans l'ouvrage *L'œil et l'esprit*. Les peintres, explique ce

philosophe, vivent tellement dans la fascination des apparences, qu'ils ont quelquefois le sentiment d'être déçus de leur position de regardeurs étant eux-mêmes regardés. La métaphore du talisman, objet magique dont on craint le sortilège ou espère la protection, exprime le sentiment inquiétant d'être livré à un regard absent et mystérieux.

Sur ses toiles, l'artiste allie des matériaux iconographiques de provenances diverses. C'est l'hétérogénéité des contenus chromatiques et narratifs qui lui permet d'associer librement des éléments disparates. De ces "mixages" naît alors sa peinture, où l'anthropocène semble s'apparenter à un chaos, cependant savamment ordonné. Malgré la gravité du propos, l'espoir est omniprésent, montré sous forme d'utopie visuelle. Mêlant les formes, les couleurs et les époques, l'artiste vous invite à entrer dans son monde imaginaire. //

Ce talisman du monde
6 avril - 13 mai
Espace Vallès
>> Vernissage :
jeudi 6 avril à 18 h 30

Barbara Navi

Je peins depuis 1998, une passion acquise dès l'enfance. J'ai fait l'école Boule en architecture et design. Je suis autodidacte avec un cursus universitaire diversifié ! J'exprime ma vérité, des associations d'idées peintes directement sur la toile. Chaque tableau est une aventure singulière. J'ai un rapport étroit avec la nature dont je copie les couleurs. //



DR

Sur les tatamis de l'ESSM judo



Depuis 40 ans, l'équipe de l'ESSM judo fait rayonner le club au-delà des frontières martinétoises, forme des judoka et encourage les filles à s'initier à cet art martial.

Considérant que les femmes n'étaient pas assez disciplinées, le judo a longtemps été une "histoire de bonhommes". C'est en 1980 qu'elles sont invitées à concourir : « Dans le judo, filles comme garçons ont leur place. Nos effectifs comptent 40 % d'adhérentes. Papa de deux filles, j'ai envie

de leur montrer que tous les sports sont accessibles », nous confie Sylvain Gente, le directeur. Les 400 judoka du club sont régulièrement invités à participer, ensemble, aux événements (challenge Samouraï, stages des vacances scolaires...) et aux actions extrasportives (entraînements parents-enfants, arbre de Noël...).

Voyages culturels et sportifs

Toute l'année, environ 40 déplacements ont lieu en France et à l'étranger. Suisse, Autriche, Maroc, Croatie, et bientôt Canada ! Les 7 000 kilomètres qui séparent ce vaste pays de la France, n'effraient pas l'ESSM judo. Ce nouveau partenariat avec Judo

Canada, organisme officiel qui régit la discipline dans le pays, promet des rencontres chaleureuses : « Ces voyages sont de belles expériences pour nos jeunes. Ils découvrent d'autres langues, de nouvelles cultures et prennent conscience des différences qu'il y a dans chaque pays quant à l'enseignement de cette discipline », nous informe Léa Vilardo, "bras droit" de Sylvain et professeure au club. Familial, convivial et dynamique, l'ESSM judo a su trouver la bonne recette afin de faire de cet art martial un formidable art de vivre et de savoir-vivre. // HO

>> Samedi 14 avril, tournoi par équipes seniors de haut niveau 100 % féminin

Contact : 04 76 51 67 00
secretariat@essmjudo.fr - essmjudo.fr



Portrait
Léa Vilardo

UNE JUDOKA PASSIONNÉE

Léa Vilardo a commencé le judo à l'âge de 5 ans. « J'avais envie de me battre, j'ai donc demandé à être inscrite au judo, mais avant ça, j'ai dû convaincre ma maman. » Une fois cette dernière rassurée par le fait que le judo combinait projections, immobilisations et contrôle, Léa enfle son premier kimono et choisit les tatamis de l'ESSM judo : « C'était un club qui rayonnait, je m'y suis vite sentie à l'aise. Ça fait 18 ans que je pratique ! » Cette discipline la suivra jusque dans sa scolarité. « J'ai eu la chance d'intégrer le pôle espoir de judo Grenoble. » Étudiante la journée et judoka le soir, Léa a dû mettre fin à ce

rythme effréné pour se concentrer sur ses études. En 2019, elle obtient son DUT techniques de commercialisation. Cette même année, l'ESSM judo lui propose un poste d'assistante et d'enseignante sportive à temps plein. Elle passe alors un BPJEPS Judo et un Certificat de qualification professionnelle de moniteur d'Arts martiaux mention judo-jujitsu, tout en continuant ses entraînements et ses compétitions. Très impliquée dans la vie du club, comme dans celle de la commune, Léa peut dire qu'à 24 ans elle vit pleinement de sa passion. // HO

Boxe éducative, canaliser son énergie...

La boxe anglaise éducative inculque la notion de respect. Pour tous publics, de 6 à 77 ans, elle se différencie de la boxe amateur et professionnelle sur deux points : ne pas nuire à son adversaire et sanctionner tout comportement violent.



© KS

Le Ring martinérois existe depuis 1984 et a formé des champions tels Frank Nicotra et Hakim Tafer, entre

autres... Aujourd'hui, il est fort d'environ 150 adhérents adultes et enfants, avec une quasi-parité filles-garçons.

Ce club permet aux jeunes et aux adultes de s'entraîner du lundi au samedi. L'équipe encadrante se compose de quatre prévôts agréés par la Fédération française de boxe et d'un entraîneur titulaire du brevet d'État. « Nous avons signé une convention d'objectifs et de moyens avec la Ville. Nous acceptons les Bons sports martinérois. Ce dispositif d'aide finançant les activités sportives municipales nous permet d'accueillir des jeunes de tous horizons, surtout des quartiers environnants » note le président

Chaïb Rami. « Mais on aimerait avoir plus de place, notamment un espace dédié pour le ring, séparé de celui des entraînements... Le matériel de protection est également prêté par le club, qui veille sérieusement à la sécurité de ses boxeurs. » // KS

>> Du lundi au samedi
gymnase Edmond Inebria
Contacts : Chaïb Rami
(président) 06 59 14 60 90
ou Karim Dahmazi (entraîneur) 06 89 15 89 02

Manon Goncalves 14 ans

J'ai fait de la danse pendant 9 ans. J'ai testé la boxe grâce à un ami de mon grand frère, il y a trois ans et j'ai bien accroché. J'apprécie ce sport car j'aime bouger, ça me permet aussi de me défouler. Je m'entraîne deux soirs par semaine et j'entraîne les petits deux autres soirs. Ça ne me gêne pas de faire du sport avec les garçons, je suis habituée car il y en a beaucoup dans ma famille. //

Le SMH basket labellisé École française de minibasket



DR

Dimanche 8 janvier, l'événement était de taille et les licenciés sont venus en nombre pour assister à la remise officielle du label FFBB. Une distinction qui n'est pas nouvelle pour le club investi de longue date dans la promotion du basket auprès des enfants dès 5 ans : SMH Basket vient d'ajouter une seconde étoile à la première, reçue en 2013. Une distinction qui vient récompenser la qualité des entraînements et le cadre de vie de l'école mini-basket martinéroise. // NP

>> L'école de mini-basket compte 85 enfants de 5 à 11 ans.
>> Contact : smh.basket@live.fr

En bref...

CHAMPIONNAT RÉGIONAL AURA DE PENTATHLON

Suzanne Cornélie-Lenoir, de l'ESSM athlétisme, devient championne à 14 ans.

LE 4 MARS À 20 H 30 À L'HEURE BLEUE

la chorale Les voix des Alpes, en partenariat avec le Secours populaire, interprétera les tubes de Jean-Jacques Goldman - Tél. 06 17 60 18 65

EN REMPORTANT UNE 14^e VICTOIRE,

contre les Rhodaniens de Saint-Priest (35 à 33), sur 14 matchs disputés, les garçons du GSMH 38 handball pourraient bien accéder en National 1 !

Hip-hop never stop festival

L'aventure des danses urbaines continue

Du seul en scène à des pièces de groupes, du 19 janvier au 4 février à l'heure bleue et à l'espace culturel René Proby, le Hip-hop never stop festival a déployé sa 7^e édition avec la complicité de Citadanse, et une nouveauté : la soirée Étincelle, un concours chorégraphique amateur. // KS



1.

© Stéphanie Nelson

1. Indigènes sous le Drapeau par la compagnie Break Theater. Cinq artistes incarnent les colonies françaises durant la Seconde Guerre mondiale. Ils explorent en dansant la dimension humaine de cet épisode oublié et le remémorent au public.



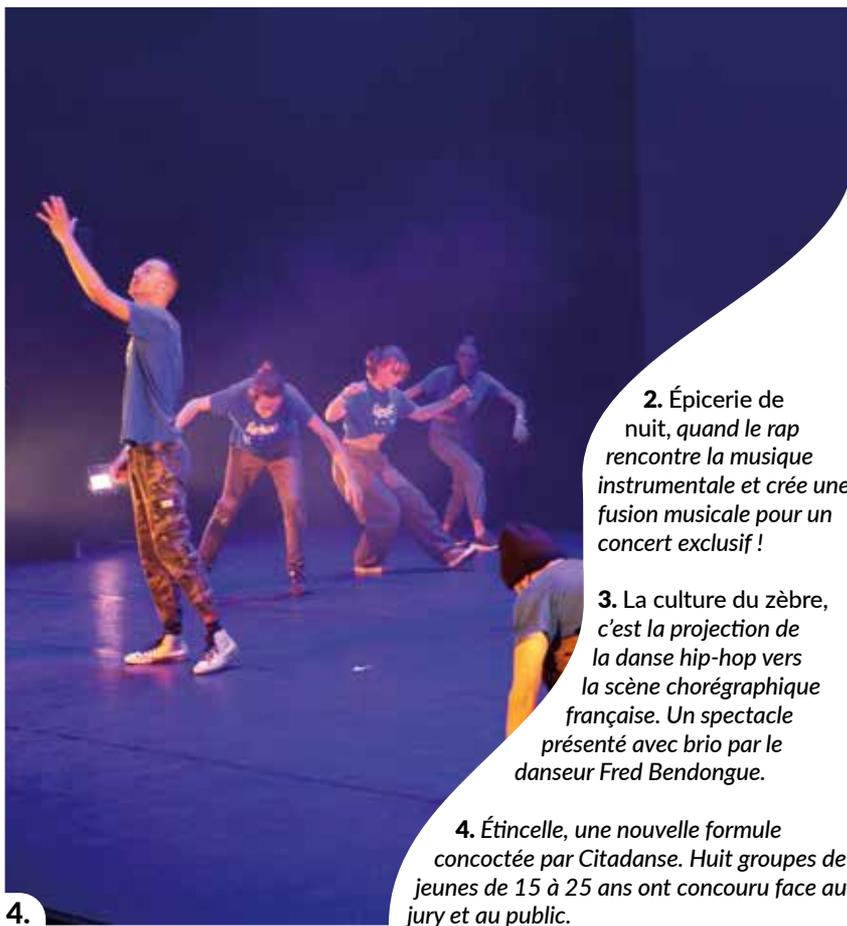
2.

© Salima Nekikeche



3.

© Salima Nekikeche



4.

© Salima Nekikeche

2. Épicerie de nuit, quand le rap rencontre la musique instrumentale et crée une fusion musicale pour un concert exclusif !

3. La culture du zèbre, c'est la projection de la danse hip-hop vers la scène chorégraphique française. Un spectacle présenté avec brio par le danseur Fred Bendongue.

4. Étincelle, une nouvelle formule concoctée par Citadanse. Huit groupes de jeunes de 15 à 25 ans ont concouru face au jury et au public.

5. Séverine Guyot, alias Sev Beproud, a enseigné aux participantes les figures de locking et de waacking, afin que ces dernières les intègrent à leur propre style. Une masterclass magistrale et magique !



5.

© Stéphanie Nelson

6. Une soirée pleine de défis pour les étudiantes et étudiants animée par DJ Goodka. Au local Ève, le public a dansé sur une jam session.



6.

© Salima Nekikeche

7. Nombreux sont celles et ceux venus s'initier au breaking avec Sacha Vangrevelynghe, danseur professionnel de la compagnie Zarhat.



7.

© Stéphanie Nelson

8. Étincelle encore... Un jury professionnel a sélectionné les trois finalistes qui ont dansé lors de la Battle finale du 4 février.



8.

© Salima Nekikeche

9. Seize danseuses et danseurs reconnus et titrés dans le circuit hip-hop en ont montré de toutes les couleurs pour une Battle all styles... en majesté.



9.

© Stéphanie Nelson

**Jérôme Rubes**Communistes et apparentés
jerome.rubes@saintmartindheres.fr**La réforme des retraites, c'est NON !**

Le 18 janvier, le Conseil municipal a voté un vœu pour soutenir la mobilisation contre la réforme des retraites. D'une retraite à 60 ans avec 37,5 annuités avant les lois Balladur et Fillon, avec des régimes spéciaux arrachés par les luttes dans certaines branches et des départs possibles à 55, voire 50 ans, les gouvernements successifs de droite comme de gauche n'ont eu de cesse de s'attaquer à notre système de retraites par répartition instauré en 1945. Une retraite à 64 ans et 43 annuités comme le propose le gouvernement, aggraverait la situation des nombreux Français déjà touchés par des problèmes de santé, et en particulier celles et ceux qui souffrent de pathologies liées à la pénibilité.

La part de financement de la sécurité sociale par les entreprises est passée de 51 % en 1990 à 36 % en 2019. Les exonérations de cotisations sociales (notre salaire socialisé) étaient estimées à 75 milliards d'euros pour l'année 2022. Selon les chiffres du gouvernement, la réforme des retraites rapporterait 33 milliards d'euros sur 10 ans (moins de 3 milliards d'euros par an) alors que 160 milliards d'euros sont transférés chaque année des caisses de l'État vers les entreprises privées.

La conclusion est sans appel. La réforme proposée par le gouvernement sert uniquement à faire payer aux travailleurs les cadeaux fait aux riches et aux entreprises.

Notre groupe est solidaire du mouvement social contre la réforme des retraites.

**Jean Cupani**Socialiste
jean.cupani@saintmartindheres.fr**64 ANS, C'EST NON !**

Ce gouvernement est sourd et aveugle. Malgré les appels du peuple à la négociation, les manifestations des Français, les relances des député-es de gauche de la République et de l'ensemble des syndicats, aucun signe de retrait de cette réforme inique n'est envoyé, qui va privilégier encore les riches et les entreprises au détriment des travailleuses et des travailleurs.

L'appel du 7 mars 2023 sera très suivi en France et spécialement à Saint-Martin-d'Hères où l'ensemble des élu-es de la majorité et certains autres sont solidaires avec cette unité des forces syndicalistes et de gauche réclamant le retrait de cette réforme et en appellent au blocage du pays pour une période indéfinie.

Nous, élu-es socialistes martinérois-es, sommes fermement opposé-es à cette loi, soutenons la position tenue par une très grande majorité (plus de 70 %) du peuple français et serons présent-es aux manifestations.

La Ville de Saint-Martin-d'Hères est gérée par une majorité de gauche et nous ne trahisons pas les électeurs qui nous ont fait confiance.

NON à la retraite à 64 ans !

**Thierry Semanaz**Parti de gauche
thierry.semanaz@saintmartindheres.fr**Convention citoyenne métropolitaine pour le climat : SMH va s'engager !**

L'année 2022 a été une année riche de mobilisations et d'en vie d'agir pour le climat, la biodiversité et la justice sociale sur le territoire martinérois. La Convention citoyenne pour le climat de la Métropole grenobloise a réuni 100 citoyen-nes métropolitain-es formé-es et accompagné-es dans l'élaboration de 219 propositions afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030. Les propositions qui relèvent du champ de compétences de la Métropole seront soumises au Conseil métropolitain. Certaines pourront notamment être intégrées dans le Plan climat air énergie métropolitain à l'occasion de sa prochaine révision. Les propositions qui relèvent de leurs compétences seront transmises aux communes, dont la Ville de Saint-Martin-d'Hères, aux acteurs privés et publics du territoire. Enfin, les propositions complexes ou suscitant un débat important au sein du Conseil métropolitain pourront faire l'objet d'une votation citoyenne sur le territoire de Grenoble-Alpes Métropole en 2023. Pour ne pas renouveler le bilan désastreux de la convention citoyenne nationale, SMH, j'en suis sûr, soutiendra particulièrement les nombreuses propositions des citoyen-nes relatives à une commande publique éthique, à la gratuité des transports en commun, à la pratique et à l'apprentissage du vélo, à la diminution des îlots de chaleur, à la végétalisation... Bref, tout un tas de mesures capables de nous projeter dans un monde meilleur et durable.

**Georges Oudjaoudi**

Solid'Hères

georges.oudjaoudi@saintmartindheres.fr

Sauvons Mon Ciné !

La Commission départementale d'aménagement cinématographique, grâce certainement à l'absence d'un de ses membres, a donné son accord au projet du multiplexe de Mégarama le 13 décembre. À la lecture de son avis il est évoqué le surdimensionnement du projet, la programmation généraliste qui comportera une part significative de films Art et Essai (A&E), à destination du public étudiant, la fragilisation de l'offre en cinémas sur l'agglomération et la réduction de l'accès aux offres par les cinémas A&E. Avec ces objections l'avis de la commission ne peut que surprendre. Des acteurs du cinéma et de l'offre A&E ont donc naturellement fait un recours pour que cet avis soit réexaminé par la commission nationale. Espérons que la raison l'emportera car ces acteurs soulignent le projet surdimensionné dans un contexte fragilisé pour les salles indépendantes ou A&E dont Mon Ciné fait partie. Ce multiplexe va capter des copies de films en supplément de l'offre actuelle ce fait va inéluctablement réduire l'accès des films pour les salles indépendantes. Mégarama et la commune, dans un souci de communication, ont proposé une convention avec Mon Ciné. À la lecture de la convention on découvre qu'il s'agit simplement de la création d'un groupe de travail chargé de rédiger une convention. Nous nous battons car nous ne voulons pas voir Mon Ciné acculé à la seule clientèle des scolaires. Le cinéma communal ne doit pas s'étioler au profit du privé.

**David Saura**

Les Républicains

david.saura@saintmartindheres.fr

SMH et le Street Art

Quand la ville n'arrive pas à lutter contre les délinquants qui saccagent notre ville de tags, les élus de la majorité utilisent le street art pour empêcher d'autres dégradations ! Une hypocrisie redoutable... Plutôt que de mettre en place des mesures avec lesquelles la ville pourrait être propre, la commune préfère subventionner 15 000 € les associations de street art pour continuer à camoufler le ravage d'une délinquance grandissante. Je n'ai rien contre le street art et mieux : ayant moi-même pratiqué le street art et côtoyé beaucoup d'amis graffeurs qui font partie du milieu et que j'ai également fait travailler pour une de mes entreprises ; je n'ai donc rien contre cet art, bien au contraire. Ce qui est effarant c'est qu'on ait besoin de ça pour camoufler un laxisme fou. Des murs clean, propres, et du street art je dis oui. Cependant recouvrir la ville de fresques sous prétexte de l'art et de la culture je dis non, alors arrêtez votre hypocrisie M. le Maire. 15 000 € pourraient servir aux écoles, à des rénovations pour la ville... La faiblesse de la majorité à Saint-Martin-d'Hères nous coûte cher, alors que le courage n'a pas de prix, je leur souhaite d'ailleurs d'en avoir un jour.

**Philippe Charlot**

SMH demain

philippe.charlot@saintmartindheres.fr

De la démocratie et des retraites

Lors du Conseil municipal du 18 janvier, notre groupe a décidé de quitter la séance lors de la discussion d'une motion sur la réforme des retraites. Notre groupe a considéré que recevoir le texte de cette motion moins de 24 h avant le début du Conseil montrait le mépris de la majorité communiste envers tous les groupes de l'opposition. En effet, lorsque l'opposition veut poser une question orale, un délai d'au moins 48 heures est nécessaire mais quand une motion est déposée par la majorité moins de 24 h serait un délai raisonnable alors que les moyens dont nous disposons sont notoirement plus faibles. Cet envoi au dernier moment est la suite logique du non-envoi à l'opposition des documents présentés lors de certaines commissions malgré nos demandes répétées. Nous ne pouvons pas exercer pleinement notre travail d'élus et au-delà de notre groupe, ce sont les milliers de Martineois qui n'ont pas voté pour notre maire qui sont méprisés. Ignorer l'opposition, pour garder le pouvoir, est une stratégie dangereuse car elle finit par tuer la démocratie locale. Notre groupe considère par ailleurs que faire croire à un retour à la retraite à 60 ans avec 37 années et demi de cotisations, comme le demandait la motion présentée lors de ce conseil est mensonger. Cela serait catastrophique pour notre régime de retraite par répartition et aboutirait au mieux à une forte baisse des pensions et au pire à la faillite complète de notre système.

**Abdellaziz Guesmi**

Indépendant

abdellaziz.guesmi@saintmartindheres.fr

Zones à faibles émissions : zones à fortes exclusions

La Loi impose la création de Zones à faibles émissions (ZFE) pour tous véhicules dans 10 Métropoles françaises dès 2023, dont celle de Grenoble. De juillet 2023 à l'horizon 2030, les restrictions de circulation dans la ZFE ne toucheraient pas moins de 68 % du parc roulant. 7 voitures sur 10 seront exclues de notre commune. Ce projet est antisocial et discriminatoire. Il risque de provoquer une rupture politique majeure. Avec la ZFE, les automobilistes vont devoir faire l'acquisition d'un nouveau véhicule alors que l'ancien est encore en parfait état de fonctionnement. La hausse du prix des véhicules, même d'occasion, rend encore plus difficile la mise en œuvre d'une politique qui exige le remplacement d'une large partie du parc. Alors que les ménages les plus favorisés accèdent sans problème aux nouveaux modèles conformes, les moins aisés peinent à remplacer leur petite citadine diesel. La ZFE est une entourloupe intellectuelle : aucune étude scientifique ne confirme son efficacité dans la lutte contre la pollution. Et, la destruction des anciens véhicules n'est-elle pas source de pollutions ? Plus incohérent : les rocades ne sont pas concernées par la ZFE et seules 10 communes sur 50 le seront !!! Pour les plus modestes, qui prennent la mesure de plein fouet, le calendrier n'est pas tenable, d'autant qu'aucune concertation digne de ce nom n'a été menée. Cette décision irréfléchie, sera bénéfique aux extrêmes.

ACCUEIL MAISON COMMUNALE

111 av. Ambroise Croizat
Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h
04 76 60 73 73
Le service état civil est
fermé au public le lundi
matin.

CONSEILLER JURIDIQUE & CONCILIATEUR DE JUSTICE

Maison communale - Permanences sur
rendez-vous au 04 76 60 73 73 ou sur
conciliateurs.fr - rubrique > contacter
> saisir le conciliateur

SERVICE COMMUNAL HYGIÈNE ET SANTÉ ET CENTRE DE SANTÉ SEXUELLE

5 rue Anatole France
04 76 60 74 62 (hygiène)
04 76 60 74 59 (santé sexuelle)
Vaccinations : séances gratuites
adultes et enfants de plus de 6 ans,
par rendez-vous sur place
ou au 04 76 60 74 62
***Violences conjugales** : permanences
du lundi au vendredi de 14 h à 16 h,
anonyme, gratuit pour les victimes,
l'entourage, les témoins, les
professionnels.

BORNES NUMÉRIQUES EN LIBRE-SERVICE - GRATUIT

Médiathèques Paul Langevin,
André Malraux, Romain Rolland,
Gabriel Péri

CCAS

Pour la réalisation de démarches
administratives. Accompagnement
possible.

Pij

Pour les jeunes de 16 à 20 ans
du mercredi au vendredi :
8 h 30 - 12 h, 14 h - 18 h
Maisons de quartier
Accompagnement possible

URGENCES

15 Samu

18 Centre de secours (pompiers)

04 38 701 701 SOS Médecins

17 Police secours

3919 *Secours violences conjugales

114 Toutes urgences pour les personnes malentendantes et/ou ayant du mal à parler (par smartphone, SMS, ordinateur)

04 56 45 96 40 Police nationale
Commissariat
107 avenue Benoît Frachon

04 56 58 91 81 Police municipale
10 rue Gérard Philippe

0 800 47 33 33 Urgence sécurité gaz GrDF



CCAS

Accueil central
111 avenue Ambroise Croizat
04 76 60 74 12
Instruction des dossiers RSA,
aide sociale pour les personnes âgées
et celles porteuses de handicap
Accueil sur rendez-vous au
04 76 60 74 12

Accueil "Vie quotidienne"

Sur rendez-vous dans chaque maison
de quartier
• Centre de santé infirmier (CSI)
44 rue Henri Wallon, sur rendez-vous
de 11 h 15 à 11 h 45 - 04 56 58 91 11
Ouvert à tous, 7j/7,
sur prescription médicale, avec
possibilité de tiers payant pour la
facturation

À domicile : de 7 h 15 à 20 h

• Service développement de la vie
sociale (SDVS)

Résidence autonomie Pierre Semard
2 rue Jules Verne - 04 56 58 91 40

JEUNESSE

Accueil du mercredi au vendredi
de 14 h à 18 h, et sur rendez-vous
les autres jours - 5 rue Albert Samain
04 76 60 90 64

RENDEZ-VOUS SUR VOTRE ESPACE CITOYEN (saintmartindheres.fr)

Petite enfance - Enfance - Restauration scolaire - Garderie périscolaire

Accueil familles et inscriptions - 44 avenue Benoît Frachon - 04 76 60 74 42

Activités sportives (EMS)

Accueil du lundi au vendredi de 8 h 30 et de 13 h 30 à 17 h
5 rue Albert Samain - 04 76 58 32 76 et 04 56 58 92 88

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Un lampadaire défectueux ou éclairé
le jour ? Contact : 04 76 60 72 12

COMPÉTENCES MÉTROPOLE

Voirie

n° vert (gratuit) 0 800 500 027 ou
mail sur: accueil.espace-public-
voirie@lametro.fr

Eau

Accueil administratif Maison
communale : du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à
17 h - Fermé au public le jeudi
après-midi - 04 57 04 06 99

Urgence "fuite" d'eau

04 76 98 24 27

Astreinte 24 h/24, 7j/7

eau.secteur.nord.est@lametro.fr

Assainissement

04 76 59 58 17

Déchetterie

27 rue Barnave
n° vert (gratuit) 0 800 500 027
du lundi au samedi de 9 h à 12 h
et de 13 h à 17 h 30

Déchets volumineux

n° vert (gratuit) 0 800 500 027
En ligne sur rendez-vous : services.
demarches.grenoblealpesmetropole.
fr - Rubrique :
gerer-mes-dechets-encombrants

Toutes les infos utiles sur le Guide pratique 2023 et sur saintmartindheres.fr



La marque Imprim'Vert, dont dispose l'actuel titulaire du marché d'impression du journal, impose : d'éliminer tout déchet nuisant à l'environnement ; de ne pas utiliser de produits toxiques ; de sécuriser les liquides dangereux stockés par l'imprimerie ; de communiquer sur les bonnes pratiques environnementales ; de suivre ses consommations énergétiques.

Le papier utilisé est un papier 90 g certifié PEFC (Programme de reconnaissance des certifications forestières) : ce système définit et promeut des règles de gestion durable de la forêt. Ses priorités sont de produire du bois tout en pérennisant la ressource forestière ; préservant la biodiversité ; garantissant le respect de ceux qui possèdent les forêts, y vivent et y travaillent ; maintenant un équilibre entre production, environnement et accueil des usagers de la forêt.

Magazine municipal d'information CS 50 007 - 38401 Saint-Martin-d'Hères
cedex Tél. 04 76 60 74 03 - www.saintmartindheres.fr

Directeur de la publication David Queiros **Directrice de la rédaction** Audrey Taupenas **Rédactrice en chef** Nathalie Piccarreta **Rédaction** Hélène Orcel, Nathalie Piccarreta, Katja Sainvoirin **Mise en pages** Emmanuelle Billon, Clotilde Nerrière **Photos** Hélène Orcel (HO), Nathalie Piccarreta (NP), Pierre Prévost (PP), Katja Sainvoirin (KS) **Photos expressions politique** p 28-29 **Patricio Pardo-Avalos** **Photo Une** Nathalie Piccarreta.

Courriel nathalie.piccarreta@saintmartindheres.fr **Dépôt légal** 06.03.23

Manufacture d'histoires Deux-Ponts - Tirage : 19 600 exemplaires.

Publicité : 04 76 60 90 47.



SAINT-MARTIN-D'HÈRES

Votre hypermarché à taille humaine

À DÉCOUVRIR ou À REDÉCOUVRIR !



**+ GRAND
+ DE CHOIX
+ AGRÉABLE**

NOUVEAU ! SERVICE DE LOCATION DE VÉHICULES
DE TOURISME ET UTILITAIRES JUSQU'À 20 M³

ET TOUJOURS MOINS CHER !

OUVERT LE DIMANCHE MATIN

DE 9H À 12H30

PROFITEZ-EN !

E.Leclerc  **SAINT-MARTIN-D'HÈRES**

Rue du Pré Ruffier - ZAC du nouveau centre ville 04 76 62 97 77

www.e-leclerc.com/st-martin-dheres

Jobs d'été!

18 MARS
10 h - 17 h
22 et 29 MARS
14 h - 17 h

Service jeunesse - 5 rue Albert Samain - 04 76 60 90 64
pole.jeunesse@saintmartindheres.fr - Insta et FB : [info_jeunes_smh](#)

AGENDA

Conseil municipal

Mercredi 8 mars - 18 h

// Maison communale
Et en direct sur la chaîne Youtube
de la Ville

Forum Jobs d'été

Samedi 18 mars - De 10 h à 17 h
Mercredis 22 et 29 mars - De 14 h
à 17 h

// Service jeunesse - 5 rue Albert
Samain

Journée nationale du souvenir
et de recueillement à la mémoire
des victimes civiles et militaires de la
guerre d'Algérie et des combats en
Tunisie et au Maroc

Dimanche 19 mars - 11 h

// Monument aux morts de la
Galochère

LES 22 [Les labos de rue] - Dansons la ville #1

Compagnie Ru'elles - Projet artistique participatif - Ouvert à toutes et tous à partir
de 15 ans - Gratuit - **Mercredi 22 mars - 10 h à 17 h**

SAINT-MARTIN-D'HÈRES EN SCÈNE

04 76 14 08 08 - contact-smhenscene@saintmartindheres.fr

www.facebook.com/SMHenscene - Infos et billetterie sur le portail culturel : culture.saintmartindheres.fr

Wow ! Cartographie n°5

Atlas de l'Anthropocène - C^{ie} Vertical
détour

Conférence théâtralisée - Dès 14 ans

Judi 9 mars - 20 h

// Espace culturel René Proby

Porkopolis

Compagnie traversant 3
Théâtre cinémarionnettique
Dès 12 ans

Mercredi 15 mars - 20 h

// L'heure bleue

À l'envers, à l'endroit

Compagnie La Bocca della luna
Muriel Imbach

Conte immersif et radiophonique
Dès 6 ans

Samedi 18 mars - 10 h

// Espace culturel René Proby

Novi Koreni

Trio Raulin- Monniot - tchamitchian
Grand chœur des voix bulgares
Musique

Mercredi 22 mars - 20 h

// L'heure bleue



Peut-être Nadia

Compagnie Le tour du cadran

Théâtre - Dès 14 ans

Mardi 28 mars - 20 h

// L'heure bleue

Komaneko

Compagnie SZ

Ciné-concert - Dès 2 ans

Samedi 8 avril - 10 h et 16 h

// Espace culturel René Proby

ESPACE VALLÈS

14 place de la République - 04 76 54 41 40

Exposition de Jean-luc Bari - Objets témoins

>> À voir jusqu'au samedi 11 mars

Entrée libre

L'objet en question

>> Conférence de Fabrice Nesta

Judi 9 mars - 19 h (entrée libre)

Espace Artothèque

Prêt d'œuvres

Ouvert le mardi, jeudi, vendredi

de 14 h à 19 h, mercredi de 10 h à 19 h

MÉDIATHÈQUE

Initiation aux tablettes

Vendredi 10 mars - De 17 h à 19 h

// Médiathèque Romain Rolland

À la recherche de... Ateliers généalogie

Vendredi 17 mars - De 14 h 30 à 16 h

Sur inscription

// Médiathèque Paul Langevin

Café lecture

Samedi 18 mars - De 9 h 30 à 12 h

Sur inscription

// Médiathèque André Malraux

Rencontre avec Polina Panassenko

Autour de son roman Tenir sa langue

En partenariat avec Le Printemps du livre

Samedi 1^{er} avril - 10 h 30

Sur inscription

// Médiathèque Paul Langevin

MON CINÉ

10 avenue Ambroise Croizat - 04 76 54 64 55

Les rendez-vous des cinémas d'Afrique

Du 8 au 14 mars

Programme sur culture.saintmartindheres.fr

Ciné-débat

Moudjahidate d'Alexandra Dols

"Luttes et engagements de femmes

pour l'indépendance de l'Algérie",

débat avec la réalisatrice Alexandra Dols

et de la sociologue Karima Ramdani

Vendredi 24 mars - 20 h

Festival Ojo Loco

Vicenta B de Carlos Lechuga

En présence de l'artiste cubaine

Linnett Hernández Valdés

Judi 30 mars - 20 h

Soirée court-métrages Ojo Loco

Vendredi 31 mars - 20 h